

Ce mémo est un **outil pour le professeur** et une **aide précieuse pour l'élève**.

Il a pour objectif d'une part de faciliter la tâche du professeur face à la diversité des erreurs et l'hétérogénéité des niveaux de connaissances, d'autre part de permettre à chaque élève de progresser en étant actif dans la correction de ses erreurs.

Le contenu de ce mémo ne se veut pas exhaustif mais synthétique. Le choix des règles et regroupements reflète un travail de praticienne de terrain : c'est en partant des erreurs des élèves qu'il a été opéré.

Sur une copie ou un compte-rendu d'oral, le professeur pourra ainsi indiquer le **code de l'erreur** en marge de l'expression ou de la phrase erronée. L'élève consultera alors la règle dans le mémo et corrigera son erreur.

Exemple : *Yesterday, I have watched television.* → Voir la règle V12.  
V12 → Corriger l'erreur : *I watched*

Pour plus de clarté, le mémo est organisé en cinq sections :

- Règles liées au groupe nominal** → **N1 à N20**
- Règles liées au verbe** → **V1 à V14**
- Règles liées à la phrase** → **P1 à P8**
- Règles d'orthographe** → **O1 à O5**
- Règles liées au lexique** → **L1 à L3**

En fin de mémo, les **verbes irréguliers** sont présentés dans quatre listes :

- Groupe A** → **Les trois formes sont identiques : A-A-A.**
- Groupe B** → **Le prétérit et le participe passé sont identiques : A-B-B.**
- Groupe C** → **Le participe passé se termine en -en**
- Groupe D** → **Le prétérit et le participe passé sont différents : A-B-C ou A-B-A.**

Nous souhaitons à tous les élèves un bon travail et de beaux progrès et espérons que les collègues prendront plaisir à travailler avec ce mémo !

#### Remerciements

Nous tenons à remercier ici tout particulièrement Evelyne Chabert pour ses observations et suggestions sur la formulation et la précision de nombreuses règles du mémo. Nous tenons aussi à remercier les collègues qui ont bien voulu se consacrer à la tâche fastidieuse de relecture : Anne-Laure Finkel, Vanessa Faucherand, Séverine Wozniak, Audrey Roux et Marie-Laure Lesage.